

Débat Public du 3 octobre 2011 au 3 février 2012

Cahier d'acteur

PROJET DE LIGNE NOUVELLE PARIS-NORMANDIE

Dieppe-Maritime, la Ville de Dieppe et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Dieppe



DIEPPE-MARITIME, LA VILLE DE DIEPPE ET LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DIEPPE

Ce cahier d'acteur résulte d'une étroite collaboration entre Dieppe-Maritime, la Ville de Dieppe et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Dieppe.

La Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise est née en 2003. Composée de 16 communes, l'agglomération est peuplée d'environ 55 000 habitants et constitue le 4^{ème} pôle de développement de la Haute-Normandie.

Dieppe, située à 170 km de Paris, est la plage la plus proche de la capitale (2 heures par l'A13). La ville aux quatre ports (transmanche, commerce, pêche, plaisance) est à mi-chemin sur le trajet le plus direct pour relier Paris et Londres.

La CCI de Dieppe représente les intérêts des entreprises commerciales, industrielles et de services de sa circonscription qui couvre l'essentiel de la zone d'emplois de Dieppe et compte plus de 100 000 habitants. Elle est un acteur de référence en ce qui concerne le développement économique de ce territoire.

Coordonnées

Dieppe-Maritime

Chemin des Vertus - Saint-Aubin-sur-Scie
BP 22 - 76550 Offranville
Tél. : 02 32 90 20 25
www.agglodieppe-maritime.com

Ville de Dieppe

Hôtel de Ville Parc Jehan Ango
76203 Dieppe CEDEX
Tél. : 02 35 06 60 37
www.dieppe.fr

CCID

4 Bd Gal de Gaulle - BP 402
76206 Dieppe CEDEX
Tél. : 02 32 10 09 00
www.dieppe.cci.fr

Le bassin dieppois et la Ligne Nouvelle Paris Normandie

L'arrivée de la Ligne Nouvelle Paris-Normandie est aujourd'hui affichée comme le sujet majeur du développement des régions normandes en lien avec l'Île de France. Le Grand Paris et la réflexion autour d'une Ligne Nouvelle Paris-Normandie conduisent à envisager le développement du territoire haut-normand sous un jour nouveau.

Le bassin dieppois représente le 3^{ème} pôle du département de Seine-Maritime par sa population après celui de Rouen et du Havre. Il constitue également le cœur économique et démographique d'un bassin de vie plus important structuré autour du Pays Dieppois-Terroir de Caux avec 128 communes et plus de 102 700 habitants.

Le pôle dieppois, en bordure de la Manche entre Le Havre et Boulogne-sur-Mer, est situé à un carrefour entre l'Angleterre, le Nord de l'Europe et le bassin parisien. Cette situation géographique se traduit par une tradition portuaire très ancienne et par une relation privilégiée avec l'Angleterre via la ligne Transmanche Dieppe-Newhaven.

Dans le cadre du développement de la Ligne Nouvelle Paris-Normandie, observant que l'attention est majoritairement portée sur les territoires concernés par l'axe Seine, la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Dieppe (CCID) et la Ville de Dieppe tiennent à réaffirmer la nécessité d'un aménagement équilibré du territoire Haut-normand et Seinomarain.

La région dieppoise souhaite jouer un rôle dans l'espace régional qui puisse « peser » et s'inscrire « en résonance » de l'Axe Seine. En effet, les nombreux atouts du territoire de la région dieppoise doivent être considérés comme complémentaires au développement de l'axe Seine.

S'il est clairement établi que le développement de l'Axe Seine permettra un renouveau des mobilités, il est aussi vital que la Haute-Normandie, dans son ensemble, puisse bénéficier d'un maillage ferroviaire équilibré et cohérent de son territoire favorisant ainsi le développement économique, le renforcement des pôles administratifs et les mobilités durables. C'est en ce sens que Dieppe-Maritime, la Ville de Dieppe et la CCID ont souhaité s'exprimer.



1. Inscrire le territoire Dieppois dans les scénarios envisagés et favoriser une desserte de qualité

a. Le territoire dieppois face aux scénarios envisagés

Le projet de LNPN doit répondre à deux grandes ambitions :

- Améliorer durablement les déplacements, et en particulier les déplacements ferroviaires des Normands et des Franciliens, dans une ambition de développement territorial,
- Rapprocher la Normandie et l'Île de France dans la dynamique du Grand Paris et de l'Axe Seine en réalisant sa connexion avec le réseau national et les réseaux transeuropéens à grande vitesse.

Le territoire dieppois souhaite s'inscrire dans ces ambitions et ainsi bénéficier de nouvelles perspectives d'attractivité et de développement.

Le **scénario A** présente un débranchement au niveau de Louviers/Val-de-Reuil. Ce scénario permet un gain de temps :

- de 45 minutes pour Paris-Le Havre (trajet en 1h17),
- de 23 minutes pour Paris-Rouen (trajet en 0h45),
- de 20 minutes pour Paris-Dieppe (trajet en 1h45).

Avec la présence d'un débranchement au niveau d'Evreux, le **scénario B**, présente l'avantage de tenir compte des intérêts de la Normandie centrale. Toutefois, ce scénario allonge la durée pour rejoindre Caen.

De plus, il met en avant un gain de temps moindre que celui du scénario A :

- gain de 43 minutes pour Paris-Le Havre,
- de 21 minutes pour Paris-Rouen,
- de 18 minutes pour Paris-Dieppe.

Ces scénarios ne précisent pas comment est assurée la desserte de Dieppe ni comment est traitée l'éventuelle rupture de charge correspondante. Ils peuvent être très pénalisants pour le bassin dieppois si cela induit la nécessité d'un trajet entre l'actuelle gare rive droite et la future gare.

Le **scénario C** consiste en un débranchement entre Le Havre et Lisieux et un tunnel sous l'estuaire. Ce projet a le mérite de mieux relier Le Havre et Caen et de générer un gain de temps similaire au scénario A pour le trajet Paris-Dieppe.

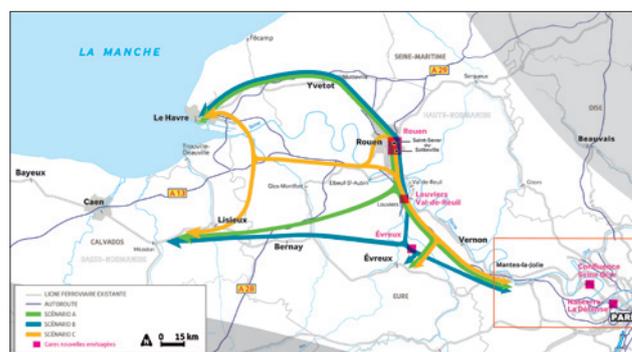
Cependant, il s'avère être le plus coûteux avec 9,5 milliards d'euros et celui qui pose le plus de problèmes en matière environnementale.

De plus, le tracé se positionnant rive gauche, la Seine-Maritime est écartée du réseau, ignorant du même coup le poids démographique du département.

La Ligne Nouvelle Paris-Normandie (LNPN) doit participer à l'objectif d'intégration du territoire à l'Axe de la Seine. Il est important que la qualité de la desserte du territoire dieppois ne se dégrade pas. Le projet de gare sur la rive gauche de Rouen pourrait imposer des délais plus importants entre les correspondances vers Paris.

Au contraire, l'opportunité d'une ligne nouvelle doit permettre de rapprocher l'Agglomération dieppoise des territoires haut-normands, bas-normands et franciliens.

C'est pourquoi, les acteurs de cette contribution se positionnent sur le scénario présentant le gain de temps le plus important (scénario A). Toutefois il est indispensable de prévoir une continuité du réseau ferroviaire entre Dieppe et cette future gare rouennaise.



Source : Carte RFF

b. Le développement d'un réseau secondaire de qualité

L'arrivée de la Ligne Nouvelle Paris-Normandie est une réelle avancée pour le territoire haut-normand et pour le territoire dieppois. Toutefois, l'attention doit aussi être portée sur les réseaux secondaires, en ce qui concerne le bassin dieppois, sur la ligne Rouen-Dieppe, ligne structurante pour le littoral seinomarin.

Renforcer le dynamisme de la ligne Rouen-Dieppe¹

Compte-tenu de l'augmentation régulière des usagers sur cette ligne et de la mise en place du cadencement au début des années 2000, les capacités d'écoulement du trafic s'avèrent désormais insuffisantes du fait, notamment, de la voie unique entre Dieppe et Clères.

L'électrification et le doublement de la ligne Dieppe-Rouen est une des conditions pour améliorer la fiabilité et la régularité des circulations et améliorer la compétitivité du transport ferroviaire.

Il est également nécessaire **d'améliorer les correspondances** en gare de Rouen avec comme objectif des délais de correspondances oscillant entre 5 et 10 minutes maximum et des parcours des voyageurs de quai à quai.

L'emplacement de la future gare de la Ligne Nouvelle Paris-Normandie à Rouen, où s'effectuera l'ensemble des correspondances, ne doit en aucun cas pénaliser la desserte du territoire dieppois.

Le tunnel de raccordement ferroviaire doit être réalisé sous la Seine en même temps que la nouvelle gare de Rouen pour assurer la continuité du trafic avec Dieppe, sans augmentation du temps de parcours. Il doit être conçu et positionné pour permettre impérativement le raccordement avec la liaison Dieppe-Rouen.

1. À ce sujet, se reporter à la contribution de la Ville de Dieppe sur l'amélioration de la ligne Dieppe-Rouen : www.dieppe.fr/actualite_generale/dieppe-veut-prendre-le-wagon-de-la-grande-vitesse-1145



Adapter la ligne aux besoins des populations actuelles et futures

La volonté est de faciliter l'utilisation du train sur l'ensemble de la ligne actuelle pour mieux prendre en compte les besoins des populations du territoire. Utiliser les gares intermédiaires pour capter de nouveaux usagers est un objectif à développer. Ainsi, une desserte plus étoffée de la gare de Saint-Aubin-sur-Scie par exemple répondrait à des besoins de déplacements pour les localités avoisinantes comme Offranville.

Les réponses à apporter ne peuvent se limiter aux transports de la vie quotidienne (domicile-travail, université). Notre territoire profite d'un tourisme de proximité (Île de France, départements limitrophes) et ce, tout au long de l'année.

Cette dimension touristique nécessite une desserte appropriée du territoire dieppois (horaires, correspondances, fréquence plus forte les weekends, jours fériés et plus généralement pendant la période estivale).

De la même façon, l'essor économique de nos territoires dépend de l'accessibilité de ceux-ci depuis les grands pôles urbains.

Mettre à disposition des entreprises un réseau de fret ferroviaire de qualité

En raison de la présence d'entreprises de production, il existe un gisement de fret conséquent sur le bassin dieppois ainsi que vers l'Angleterre via la ligne transmanche Dieppe-Newhaven.

Le développement du fret ferroviaire permettrait d'accroître la compétitivité des entreprises locales en apportant des solutions complémentaires, tout en répondant positivement aux problèmes écologiques en accord avec le Grenelle de l'Environnement.



Aérodrome à 3 km du centre de Dieppe

Ainsi, au regard du projet de Ligne Nouvelle Paris-Normandie, le territoire dieppois doit être relié aux grands axes frets, qui sont encore à développer et/ou à conforter au sein de la région Haute-Normandie.

Il est nécessaire de réaliser le tronçon Serqueux-Gisors en modernisant la ligne. L'évolution du trafic, dont le tonnage devrait s'amplifier dans les années à venir, implique que sans attendre des itinéraires de dédoublement fret soient réactivés.

Cette ligne permettrait aux trains de marchandises d'être mieux reliés à la capitale, mais également de s'insérer dans le réseau européen et ainsi accroître l'importance des ports du Havre, de Rouen et bien entendu de Dieppe.

En cela, le raccordement ferroviaire jusqu'au port est un enjeu pour le développement économique et le rattachement à l'Axe Seine du territoire dieppois.

2. Valoriser les atouts du territoire dans une logique complémentaire au développement de la ligne Nouvelle Paris-Normandie

En tant que territoire dynamique, le bassin dieppois bénéficie d'une position complémentaire au développement de l'axe seine et à l'arrivée de la Ligne Nouvelle Paris-Normandie. Ces atouts doivent être confortés et bénéficier d'une desserte ferroviaire de qualité.

a. Les activités industrielles et portuaires du territoire dieppois

Les filières industrielles du bassin dieppois sont présentes dans les domaines de la mécanique, de la métallurgie, de l'énergétique, de l'agroalimentaire et de la construction/réparation navale.

On peut souligner le fort développement des deux principaux clusters : Dieppe Méca Energies (DME), labellisée par la DATAR, axé sur la mécanique, la métallurgie et l'énergétique ainsi que VIALOG axé sur la logistique, labellisé par le pôle de compétitivité Novalog. Leur notoriété dépasse le seul échelon local.

Le Syndicat Mixte du port de Dieppe regroupe 4 secteurs : transmanche, plaisance, pêche et commerce. Acteur incontournable et structurant de développement et d'aménagement du territoire, il a mis en place un programme pluriannuel d'investissement (2007/2013) de 45 millions d'euros avec pour objectif une modernisation des infrastructures portuaires et l'entretien de l'ensemble des ouvrages sur son domaine.

Il est nécessaire de conforter le port de Dieppe comme un partenaire actif du développement de l'axe Seine afin de renforcer ses quatre activités. Sa souplesse à traiter des trafics divers et variés est complémentaire avec les projets des grands ports maritimes du Havre et de Rouen.

b. Renforcer l'émergence du pôle énergétique

L'annonce de l'arrivée des grands chantiers, EPR de Penly, Parc éolien Offshore des Deux Côtes, deux projets structurants en termes d'emplois et de développement économique, renforce la finalité énergétique du territoire dieppois, déjà placé au cœur d'un espace comportant deux sites nucléaires majeurs et de nombreux parcs éoliens terrestres.

Il est à noter que de nombreux efforts ont été réalisés par les différentes grappes d'entreprises dans la perspective des grands chantiers (EPR, Parc éoliens des Deux Côtes) afin de répondre aux défis énergétiques et au positionnement de pôle énergétique du bassin dieppois au sein de la région Haute-Normandie. Ces efforts doivent être accompagnés dans le cadre de l'arrivée de la ligne nouvelle Paris-Normandie et appuyés par le développement du fret ferroviaire.



c. L'offre touristique et culturelle du territoire dieppois

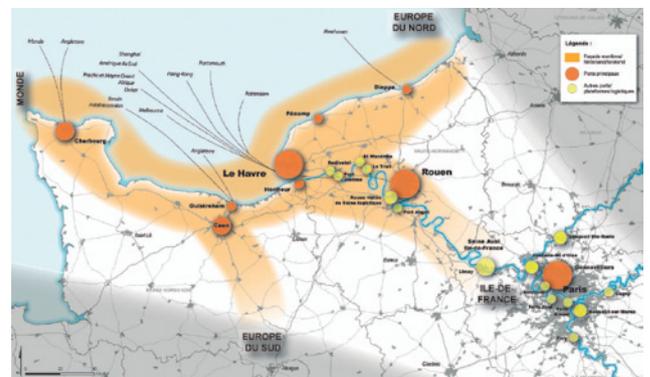
Les richesses et la diversité de l'offre touristique (château-musée, Estran Cité de la mer, Dieppe Ville d'Art et d'Histoire, centre balnéaire, casino, activités balnéaires et nautiques, golf, hippodrome, hôtels de standing, tourisme vert...) sont des atouts forts qui répondent aux attentes multiples et croissantes des populations et témoignent de la volonté des acteurs locaux à faire progresser le territoire dans une perspective de développement touristique et économique.

L'arrivée de la Ligne Nouvelle Paris-Normandie représente donc une opportunité pour inscrire le secteur touristique, culturel et sportif du bassin dieppois dans une perspective de développement solide et créateur de richesses économiques et sociales. Le territoire dieppois peut se positionner comme une destination de choix d'envergure régionale, nationale voire européenne.

d. Le cadre de vie et l'offre résidentielle à la croisée des attentes des populations

De nombreuses populations considèrent que le bassin dieppois offre un cadre de vie attractif. De par ses atouts (littoral, arrière-pays, offre de services présents), le territoire permet l'implantation d'une population de retraités ou d'actifs travaillant sur l'agglomération dieppoise ou rouennaise. Le territoire dieppois peut se positionner comme une terre d'accueil pour ces populations, complémentaire au développement des activités futures de l'axe Seine.

Il convient donc de faciliter la mobilité de ces populations par le maintien et l'amélioration de la desserte ferroviaire du territoire dieppois.



Source IGN - Route500®

Résumé du cahier d'acteur

L'intérêt de la Ligne Nouvelle Paris-Normandie est réel dans la mesure où elle améliore significativement les dessertes de l'ensemble de la Normandie à la façade maritime normande, tout en rattachant la région aux grandes métropoles françaises et européennes. C'est la raison pour laquelle ce projet est complémentaire au projet Axe Seine.

S'agissant d'un projet d'intérêt public majeur, réunissant 3 Régions et 8 Départements, les décideurs devront avoir à cœur l'exemplarité au plan environnemental, économique et être également respectueux des conditions sociales pendant la construction et l'exploitation.

Par l'intermédiaire de ce cahier d'acteur, la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise, la Ville de Dieppe et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Dieppe se positionnent comme une entité d'équilibre au Nord du Département de Seine-Maritime. Ce cahier d'acteur indique ainsi l'importance que revêt une desserte de l'ensemble de la Région pour ne pas créer une rapidité différenciée, une inégalité territoriale, synonyme d'abandon de notre territoire.

CPDP Ligne nouvelle Paris-Normandie

57 avenue de Bretagne 76100 Rouen
contact@debatpublic-lnpn.org

www.debatpublic-lnpn.org

N° vert : 0800 870 000 (appel gratuit)